Royaume du Maroc

Ministère de l'Équipement,
de l'Eau et des Forêts

المملكة المغربية

وزارة التجهيز والماء والغابات

DSIN/D/149/226

Rabat Le : 19 NOV. 2026

AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE N° 20/2026-DSIN

La Direction des Systèmes d'Information et du Numérique relevant du Ministère de l'Equipement, de l'Eau et des Forêts, procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Demande d'offre de prix pour les prestations d'entretien des licences d'Arcgis et des services associés au Système d'Information Géographique du Ministère.

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Qté	Garantie
1	Entretien et mise à niveau des licences ArcGIS existantes	Prise en charge des licences ArcGIS exploitées par le Ministère, conformément à l'inventaire contradictoire qui sera arrêté par la DSIN avant exécution. **ArcGIS Server Entreprise Advanced 11.2 pour un serveur de huit cœurs avec les extensions :** ▪ 3D Analyst : Module d'analyse3D ; ▪ Spatial Analyst : Module d'analyse Spatiale ; ▪ Network Analyst : Module d'analyse des réseaux ; ▪ Geostatistical Analyst : Module d'analyse Géostatistique. **ArcGIS For Desktop Advanced 10.8 et ArcGIS Pro 3.2 avec les extensions :** ▪ Interopérabilité : Module de conversion de données ; ▪ 3D Analyst : Module d'analyse3D ; ▪ Spatial Analyst : Module d'analyse Spatiale ; ▪ Network Analyst : Module d'analyse des réseaux ; ▪ Geostatistical Analyst : Module d'analyse Géostatistique. **ArcGIS Image Server for ArcGIS Entreprise Advanced** **Portail ArCGIS** - Compatibilité avec Serveur de base de données : Les données sont stockées dans un système de gestion des bases de données SGBD SQL Server 2019. - Accès aux mises à jour éditeur attachés aux licences existantes ; - Gestion centralisée via console d'administration entreprise et gestion des utilisateurs - Support technique éditeur inclus pendant la durée de garantie - Fourniture des mises à jour correctives, correctifs de sécurité et versions/patchs	U	5	1 an

Direction des Systèmes d'Information et de Numérique
Av. Maâ Alaynaîne Agdal Rabat
Tél: 05 38 00 46 09/58 Fax: 05 37 67 91 72

www.equipement.gov.ma

مديرية أنظمة المعلومات، والرقمة
شارع ماء العينين أكدال الرباط
الهاتف : 05 38 00 46 09/58 الفاكس : 0-37-67-91-72

		auxquels les licences donnent effectivement droit; assistance à leur téléchargement et à leur mise à disposition. - Remise des justificatifs éditeur attestant l'éligibilité et la validité des licences et des droits de maintenance. - La Fourniture au Maitre d'ouvrage d'un compte d'accès en ligne annuel pour l'accès à la documentation et aux formations fournies par l'éditeur ESRI			
2	Entretien des services associés au système d'information Géographique du Ministère	- Diagnostic et correction des bugs, anomalies et dysfonctionnements techniques affectant les composantes existantes du SIG-MEE : portail, services web SIG, applications et composants ArcGIS, interfaces existantes et accès aux données spatiales. - Diagnostic et traitement des dégradations de performance ; assistance au rétablissement du service en cas d'incident, y compris incident grave. - Vérification du fonctionnement, configurations et paramétrages nécessaires après application des correctifs et mises à jour logicielles. - Application des recommandations issues des audits du SGBDR ou de la solution globale ainsi que des recommandations de sécurité communiquées par le Ministère, - Mise à jour des certificats SSL si nécessaire ; - Réinstallation des composants existants en cas de besoin dûment constaté ; - Assistance aux opérations de sauvegarde et remise des procédures/documentations nécessaires. - Créer, configure, corriger et automatiser les traitements en lots ou "batchs" nécessaires au bon fonctionnement des composantes existantes du système d'information géographique, notamment les traitements planifiés et récurrents, et assurer leur fiabilité et leurs performances. Toute intervention fait l'objet d'une fiche d'intervention signée conjointement par les représentants du titulaire et de l'Administration.	Forfait	1	1 an
3	Support, suivi des incidents et transfert de connaissances lié à l'entretien	- Mise à disposition d'une hotline dédiée et d'un dispositif de suivi des demandes/tickets accessible à l'Administration. - Enregistrement et traçabilité des sollicitations reçues par téléphone, courrier électronique ou tout autre canal convenu avec la DSIN. - Remise, à l'issue des interventions, des comptes rendus, fiches d'intervention, procédures de sauvegarde, paramètres et documents d'installation ou d'exploitation mis à jour lorsque nécessaire.	Forfait	1	1 an

		- Transfert de connaissances et compétences lié à l'utilisation des correctifs et opérations d'entretien réalisés sur les composants existants.			

N.B : Le titulaire du Bon de commande s'engage à fournir exclusivement des licences logicielles originales et authentiques, conformément à la loi n° 2-00 relative aux droits d'auteur et droits voisins, et garantit qu'elles ne sont ni piratées ni contrefaites. Il assure à l'administration un droit d'utilisation légal conforme aux conditions de l'éditeur et assume toute responsabilité en cas de non-conformité ou de fraude, pouvant entraîner la poursuite judiciaire et des réparations des dommages subis.

Exigences relatives aux licences : Le titulaire doit fournir exclusivement des licences et droits de maintenance authentiques, réguliers et conformes aux conditions de l'éditeur. Il remettra les attestations ou justificatifs éditeur indiquant le nom du Ministère, les références des licences, les quantités, la période de validité et, le cas échéant, le numéro du bon de commande.

Lieu d'exécution : Dans les locaux de la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique du Ministère sise Avenue Maa Al Aynayne- Agdal -Rabat.

Délai d'exécution ou date de livraison : Six (6) mois à compter de la date indiquée dans l'ordre de service ou la notification du bon de commande. Les interventions sont déclenchées à la demande de la DSIN.

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : Le 23/11/2026 à 12h00.
Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse **www.marchespublics.gov.ma.**

Directeur des Systèmes d'Information
et du Numérique

Signé : OUTAMRICH BRAHIM